



VIVRE LIBRE

Actions fourrure et cirque 4/5

Réglementation dans les cirques 6/7

VIVRE EN PAIX

Spécial investigation 8 à 11

VIVRE SANS TORTURE

Révision de la législation européenne 12/13

ONE WORLD, ONE CONSCIENCE

L'attitude OWOC 15

ENCART + LETTRE

Un atout majeur : la mobilisation citoyenne

MICHEL POURNY/ONE VOICE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PAPIER RECYCLÉ

PRIX : 3 €



LE MAGAZINE DE

Chères Amies, chers Amis,

Nous sommes déjà vainqueurs. Ce sont les premiers mots qui s'imposent aujourd'hui pour commencer les saisons 2009 de *Noé* et inaugurer la mission qui m'est confiée, la signature de l'édito. Chaque saison, j'aurai donc le plaisir de vous accueillir.

Nous sommes déjà vainqueurs parce que le lien qui nous unit aux animaux est indestructible. Il viendra à bout de leur délivrance. Ce lien est une force agissante que rien ni personne ne pourra entraver tant que



nous aurons le courage de rester vrais face aux pressions des normes sociales, malgré tout ce qui peut nous en coûter. Chaque personne décidant par elle-même jusqu'où elle peut aller dans l'exécution de ce que lui dicte sa conscience pour élargir l'espace de la non-violence dans le monde.

C'est une lourde tâche car il n'est pas possible aujourd'hui de lutter pour une cause en ignorant les problèmes gravissimes de la planète. Face à ce crime perpétré contre le vivant, aux pillages des richesses humaines, animales, végétales, minérales, il ne s'agit pas de modifier deux ou trois lois. Michel Serres, philosophe et académicien français, parle d'une véritable « guerre contre le monde » dont nous n'avons pas conscience jusqu'à maintenant.

Que faire à notre échelle, sinon relever le défi de la responsabilité et de la conscience individuelle ? L'individu doit devenir un centre de réflexion et d'action éthique globale. Notre quotidien doit être réinventé.

Nous avons imaginé « *One World, One Conscience* » pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle mentalité, d'un nouvel humanisme centrés sur le vivant et non exclusivement sur l'homme. Rien ne pourra chan-

Chers Amis,

En cette nouvelle année, Marité Morales, notre vice-présidente, vous accueille dans son édito.

Vous la retrouverez dans chaque numéro du magazine, dont elle dirige la rédaction depuis huit ans.

Nous restons bien évidemment en lien à travers d'autres communications.

Avec mon amitié de combat,
votre bien dévouée pour les animaux.

Marité Morales
PRÉSIDENTE FONDATRICE

ger sans un changement d'état d'esprit et la participation massive, quotidienne, du plus grand nombre possible de citoyens.

Nous le savons, la voie législative offre peu d'espoirs. C'est d'autant plus vrai pour notre cause. Vous pouvez le constater en parcourant le bilan de la réunion de travail avec le ministère de l'Écologie pour les animaux détenus dans les cirques. Et vous constaterez par contre le nombre de demandes grandissantes pour le label One Voice.

La mobilisation citoyenne est en marche. One Voice s'y emploie en s'appuyant sur des enquêtes qui révèlent aux citoyens la vérité sur des pratiques intolérables. Notre investigation inédite dans 25 abattoirs français, et qui sera relayée en Europe, en est un exemple. Vous découvrirez dans ce numéro son second volet, consacré cette fois à l'abattage rituel et ses pratiques cachées. La barbarie s'exerce souvent à l'abri des regards. Et, là où la conscience pénètre, rien ne peut plus être comme avant.

Toute l'équipe est au travail, humblement mais sûrement. Les pages qui suivent en témoignent. Et 2009 ne fait que commencer !

Par les actes et par les mots, ensemble, nous pouvons créer une nouvelle mentalité. Cette « mentalité éthique » que prônait Albert Schweitzer pour changer le monde.

C'est en elle que devra puiser pour l'essentiel la législation de demain. Immanquablement.

Avec vous, fraternellement,



ONE VOICE

Marité Morales

VICE-PRÉSIDENTE,
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Salon Marjolaine : One Voice à la rencontre du public

LE SALON MARJOLAINE, SALON DU BIO ET DE L'ÉQUITABLE QUI S'EST TENU À PARIS DU 8 AU 16 NOVEMBRE DERNIER, A ÉTÉ POUR ONE VOICE L'OCCASION D'ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC ET DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE SES CAMPAGNES. APRÈS LES AVOIR DURANT QUELQUES ANNÉES MIS ENTRE PARENTHÈSES, ONE VOICE, DANS LE CADRE D'UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION CITOYENNE, FRÉQUENTERA ASSIDÛMENT LES SALONS.

À MARJOLAINE LE MONDE EST BIO !

Le salon Marjolaine est le rendez-vous désormais annuel des consommateurs de produits bio. Dans le cadre verdoyant du parc floral, au cœur du bois de Vincennes, se sont retrouvés tous les acteurs de la filière bio. Depuis les cosmétiques, les textiles et l'alimentaire jusqu'aux producteurs d'énergie propre, sans oublier le tourisme vert, Marjolaine est LE salon à ne pas manquer pour qui se préoccupe de l'avenir de la planète. One Voice était présente, aux côtés d'autres associations environnementales et de protection animale.

UN CARREFOUR POUR LA NON-VIOLENCE

Le stand de One Voice était extrêmement bien situé, à un carrefour obligé de la visite du salon. L'ensemble des dépliants présentant notre action était disponible, ainsi que quelques exemplaires de *Noé*, ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des visiteurs. Autour d'objectifs communs, le stand était un lieu de rencontre, de partage et de discussion, avec nos adhérents, mais aussi avec un public parfois dubitatif qu'il a fallu convaincre... Mais quelle victoire que de persuader ou même seulement d'ébranler une conviction erronée ! Quelle étape franchie sur la voie de la non-violence !



MICHEL POURNY-ONE VOICE

AMERINA GD/ONE VOICE

QUESTIONS, DOUTES ET CONVICTIONS

Être présente et visible pour le plus grand nombre, pour promouvoir l'éthique et la non-violence, pour faire passer son message et rectifier certaines croyances, tel était l'objectif de One Voice. Les questions et les doutes auxquels nous avons été confrontés ont à nouveau démontré à quel point cet investissement était indispensable. Certains se sont présentés à nous pleins de certitudes. Persuadés qu'il n'y avait pas d'alternative à l'expérimentation animale, si ce n'était celle sur l'être humain... D'autres ont découvert la problématique de l'exploitation irraisonnée du bois quand leur premier regard s'était porté sur l'élevage industriel. D'autres encore, venus contester l'action animalitaire quand il y a tant à faire pour l'être humain, sont repartis stupéfaits par l'universalité du combat mené par One Voice... Animaux, humains, environnement, tout est lié !

DES SIGNATURES À FOISON !

La question concernant le poids des pétitions nous a été posée de manière récurrente. Une signature n'est pas un geste anodin. Non seulement elle marque la prise de conscience de celui qui l'appose, mais elle rend légitime nos actions. Les signatures sont la preuve du soutien dont bénéficient nos campagnes. Devant les autorités, elles sont le choix des Français. Avec elles, nous gagnons un pouvoir de représentation et, plus elles sont nombreuses, plus notre action a des chances d'aboutir.

Marjolaine nous a permis de recueillir plusieurs milliers de signatures en seulement une semaine et de distribuer de très nombreuses cartes-pétitions et d'engagement personnel !

Un nécessaire dialogue direct avec le public

AIDÉE DE SES MILITANTS, ONE VOICE POURSUIT SA MISSION D'INFORMATION SUR TOUTE LA FRANCE. APRÈS LA CAMPAGNE « CARTON ROUGE SUR L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE », ONE VOICE ENTAME UNE SÉRIE D' ACTIONS SUR LES PROBLÉMATIQUES DE LA FOURRURE ET DU CIRQUE.

En action contre l'utilisation des fourrures animales

Après Arras, Annecy, Tours, Angers, Évreux et bien d'autres, One Voice a organisé durant le mois de novembre des tables d'information sur la fourrure dans plusieurs villes de l'est de la France : Strasbourg, Nancy et Colmar. À Colmar, où cela ne nous a pas été autorisé, nous avons dû nous contenter d'une distribution de tracts qui s'est révélée également très efficace pour dialoguer avec le public !

Informer

Par cette campagne, One Voice entend faire connaître la triste réalité de la fourrure. Loin d'être synonyme de beauté et de luxe, porter de la fourrure c'est se montrer complice d'une industrie non seulement extrêmement cruelle, mais aussi polluante ! Les produits toxiques utilisés pour le traitement des peaux intoxiquent les employés des élevages et les effluents contaminent les cours d'eau...



ONE VOICE

Dialoguer

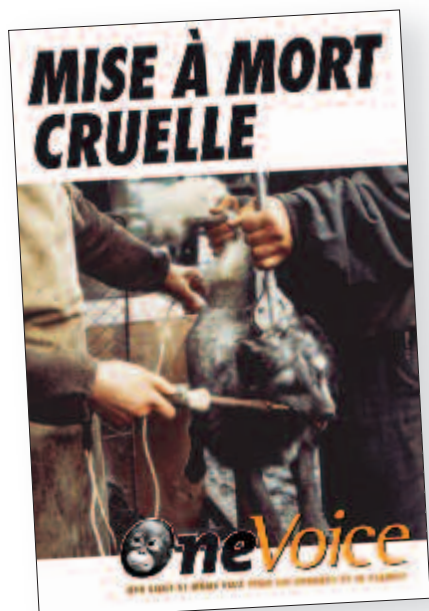
Les personnes rencontrées se sont montrées particulièrement sensibles à la souffrance animale. Grâce à ces journées d'information, One Voice a fait entendre la voix des animaux tués pour leur fourrure. Seul le dialogue permettra de gagner à la cause de ces animaux un public de plus en plus nombreux. L'évolution de l'industrie de la fourrure ne dépend que d'un facteur : le nombre de ses clients ! Et pour le faire diminuer, notre plus belle arme c'est le dialogue...

Agir

Grâce à nos militants sur place, de nombreux tracts « Mode fourrure, mode torture » et cartes-pétitions destinées à Jean-

Paul Gaultier, ont pu être distribuées et signées. Plusieurs centaines nous ont déjà été remises et des milliers lui ont été envoyées directement... Beau résultat d'un dialogue efficace, One Voice a aussi gagné de nouveaux militants lors de ces journées d'action... Plus le réseau sera vaste, plus notre force de mobilisation grandira !

D'autres actions sont prévues prochainement, notamment à Reims, Marseille, Nice, Chambéry, Auxerre, Versailles pour n'en citer que quelques-unes. Alors n'hésitez pas à nous appeler (02 51 83 18 10) pour savoir quand nous passerons dans votre ville !





► AGIR

- Pour nous aider à informer le public et à faire disparaître ces pratiques, vous aussi, commandez et distribuez autour de vous les cartes-pétitions et les tracts Fourrure et Cirques!

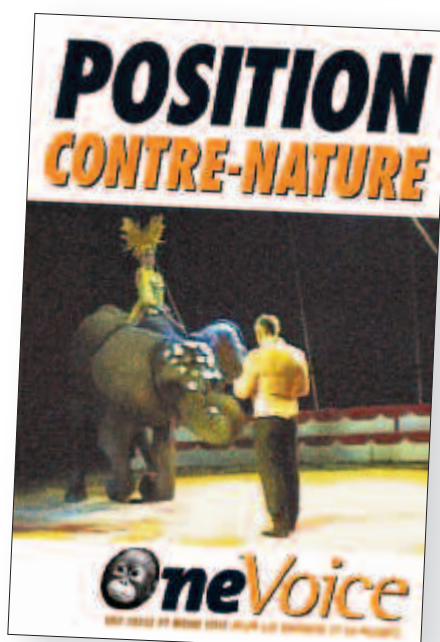
En action contre l'esclavage des animaux dans les cirques

Durant le mois de décembre, One Voice a organisé des tables d'information sur le cirque à Saint-Louis, à Strasbourg et à Metz. D'autres sont déjà prévues à Tours, Palaiseau, Besançon, Reims, Vannes, Agen, Évreux, Mulhouse, Nîmes et Lyon. Appelez-nous pour nous rencontrer et signer la carte d'engagement !



Une croisade de longue haleine

La campagne que mène One Voice depuis plusieurs années contre l'esclavage des animaux dans les cirques est une véritable croisade. La voie législative ayant, une fois de plus, prouvé son inefficacité (voir p. 6/7), c'est par l'information du public que One Voice mettra un terme à cette pratique d'un autre âge. Tous doivent entendre la souffrance de ces animaux, engendrée par leur captivité, leur itinérance et leur dressage. Près de 80 % des personnes que nous avons rencontrées au cours de ces actions n'étaient pas au courant de la problématique ! Faire circuler l'information est plus que jamais essentiel...



Créer une chaîne de conscience

Lors de cette série d'actions, plusieurs centaines de cartes d'engagement « Mon pouvoir de citoyen pour le droit des animaux » ont été signées. Cela signifie que plusieurs centaines de personnes se sont engagées à ne pas assister à des spectacles avec animaux. Elles vont en parler autour d'elles, et d'autres les suivront dans cette décision. Informer, convaincre, c'est initier une chaîne de conscience. Favoriser l'ouverture du regard d'une personne, c'est lui donner le pouvoir de le faire à son tour avec ses proches... Et c'est là que réside notre vrai pouvoir. Ensemble, nous pouvons faire grandir cette chaîne, la seule qui motivera les cirques à faire évoluer leurs pratiques. Car sans public, ces numéros passésistes disparaîtront d'eux-mêmes et les souffrances des animaux avec eux.

L'esclavage des animaux dans les cirques : le ministère de l'Écologie prendrait-il parti ?

LE 22 OCTOBRE DERNIER, ONE VOICE ET PLUSIEURS AUTRES ASSOCIATIONS AVAIENT RENDEZ-VOUS AVEC LES CIRCASSIENS AU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE. LA RÉVISION DE L'ARRÊTÉ FIXANT LES CONDITIONS DE DÉTENTION ET D'UTILISATION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES SPECTACLES ITINÉRANTS EST EN COURT... MAIS AU PROFIT DE QUI ? ENCORE UNE FOIS, LA VOIE LÉGISLATIVE PROUVE SON INEFFICACITÉ.

Six ans de travail

Prévu depuis 1978, le projet de révision, entamé en 2002, réunit chaque année au ministère One Voice, les circassiens et différents interlocuteurs pour travailler sur le texte. Depuis 2007, les associations de protection animale se joignent à One Voice lors de certaines réunions. One Voice est également venue lors de manifestations qu'elle a organisées devant le ministère, parfois accompagnée de spécialistes (Pierre Pfeffer en 2003, John Knight en 2005). Nous avons apporté des propositions écrites, concrètes, et scientifiquement argumentées. En 2007, grâce à notre travail, nous avons pu empêcher qu'une première version du texte soit discrètement votée pendant les élections présidentielles... Elle interdisait seulement la détention des hippopotames, des girafes et des rhinocéros, alors que ces animaux ont déjà presque disparu des cirques : aucun rhinocéros, une seule girafe et moins de dix hippopotames y sont aujourd'hui dénombrés.

One Voice réaffirme sa position : seule la désaffectation du public pour les cirques avec animaux permettra la fin de leur esclavage.



Une réunion très décevante...

Le 22 octobre, pendant près de quatre heures, une nouvelle réunion rassemblaient les représentants des ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, des services vétérinaires, des associations et des cirques, ainsi que des dresseurs. En revanche, et malgré notre insistance, aucun scientifique n'avait été convié !

Autrement dit, aucun spécialiste des animaux sauvages n'a pu intervenir sur une réglementation qu'ils sont seuls aptes à juger... Cette absence s'est d'ailleurs fait nettement ressentir au cours de certains échanges – souvent cocasses – qu'ils auraient pu aisément rectifier : non, un éléphant n'a pas pour habitude de s'asseoir dans la nature, et lui donner un tabouret ne rend pas cette position plus confortable...



UNE VRAIE VIE DE TIGRE,
LOIN DE LA VIOLENCE DES
HUMAINS...

Des décisions insuffisantes

Le texte résultant de cette réunion est loin de marquer l'avancée espérée dans les conditions de détention des animaux dans les cirques. Aucune espèce n'est réellement interdite, puisqu'il suffit de montrer que le numéro envisagé ne peut pas être effectué avec une autre ! Protégés par la CITES ou non, tous les animaux seront exploitables par les cirques... Et si les animaux dits « dangereux » (donc presque tous) doivent disposer d'installations extérieures, ils doivent être rentrés s'ils sont jugés « nerveux ». Autant dire que les animaux des cirques continueront à être enfermés en permanence...

Des conditions de vie impensables...

Les conditions de détention ont été fixées selon les espèces. Concernant les éléphants, ce qui a été décidé est invraisemblable : ils auront droit à un espace de 2,5 mètres sur 4 et à des chaînes matelassées ! Mais leurs fers seront inversés chaque jour, heureusement (*sic*)... Quant aux chimpanzés, toujours autorisés, ils pourront bénéficier de 20 m² pour trois individus. Les lions et les tigres auront droit à 7 m² et surtout à une « cage de détente » de 60 m²... enfin, sauf quand ils seront stressés...



Numéros contre nature, dressage, parades et autres invraisemblances

La question des postures contre nature que les éléphants sont forcés d'adopter a été évoquée. Là encore, la présence de scientifiques aurait permis de pondérer les propos des dresseurs. Ils ont ainsi affirmé que les éléphants faisaient souvent le poirier et avaient l'habitude de se dresser sur leurs pattes arrière... D'une manière générale, concernant le dressage, les animaux ne peuvent pas « participer au spectacle » si cela est « susceptible de nuire à leur état de santé »... Voilà qui est particulièrement subjectif !

Même les parades, aujourd'hui souvent imposées aux villes et malgré leur danger pour les animaux et le public n'ont fait l'objet d'aucune restriction, malgré le stress avéré des animaux : les fauves continueront à en prendre plein les oreilles, et les éléphants à défiler devant les enfants en bas âge...

Peu de contrôles en prévision... Une seule solution !

Les services vétérinaires sont en difficulté. Les autorités locales n'ont pas les moyens de travailler et de contrôler les cirques. Déjà surchargées, la réduction de moitié de leurs effectifs depuis deux ans n'a pas arrangé les choses. Elles sont dans l'incapacité de faire respecter la législation en vigueur. À quoi bon alors légiférer ? Encore une fois, One Voice se positionne en marge des autres associations. Elle n'a pas demandé de modifications du texte. Ce serait cautionner l'inacceptable. La seule solution efficace réside dans l'information du public : il doit savoir et se détourner des cirques avec animaux. Comme dans les autres pays d'Europe, seule une baisse de la fréquentation des cirques les obligera à modifier leurs numéros et à renoncer à exploiter les animaux. Continuons à nous mobiliser ! Notre travail d'information est plus que jamais capital : il est le seul recours pour les esclaves des cirques ! ■



Port-Saint-Père : Les dauphins sont arrivés à Planète sauvage

Cinq dauphins sont arrivés en toute discrétion à Port-Saint-Père à la fin du mois de novembre : les deux femelles de Hollande, et les trois mâles du Parc Astérix. One Voice et SOS Grand Bleu avaient pourtant déposé une plainte devant le tribunal administratif, accompagnée d'un dossier très complet... En 1997, l'éthique avait prévalu et il nous avait été possible de faire interdire le transfert des dauphins. Cette fois, malheureusement, c'est une implacable logique commerciale qui a eu le dessus : Planète sauvage avait besoin de ces animaux pour attirer plus de public, et la région de redynamiser son activité !



Comme pour les cirques, One Voice choisit la voie de l'information du public. Seule la désaffectation pour ce type de spectacle permettra d'y mettre un terme.

Plusieurs actions seront organisées par One Voice cet été.

Une investigation dévoile la réalité de la souffrance animale lors des abattages rituels

PAR CAROL MCKENNA

La vérité sur les abattoirs révélée...

Une enquête inédite de One Voice.

Partie 2

Comme annoncé dans le dernier numéro de *Noé*, une enquête menée pendant un an et portant sur 20 abattoirs a révélé des cas choquants de souffrance animale. Dans la majorité des abattoirs visités par les enquêteurs de One Voice, les animaux n'étaient pas traités dignement, souvent, ils n'étaient pas convenablement étourdis avant d'être tués.

Compte tenu des exemptions légales dont bénéficient les abattages rituels, les animaux tués pour produire de la viande *halal* ou *kascher* peuvent avoir la gorge tranchée alors qu'ils sont tout à fait conscients et sensibles à la douleur, à la peur, à la souffrance et au stress.

Pendant l'été 2008, les enquêteurs de One Voice ont réussi à pénétrer dans cinq autres abattoirs et à y filmer la terreur et la souffrance endurée par les animaux abattus pour la fourniture de viande *halal* sur le marché musulman.



Une souffrance cachée sur une vaste échelle

« Grâce à la publicité qui entoure la fête annuelle de l'Aïd el-Kebir, au cours de laquelle on tue des moutons en plein air devant les caméras de télévision, beaucoup de gens sont au courant de la souffrance qu'implique l'abattage *halal* pour les animaux », déclare Muriel Arnal, présidente de One Voice.

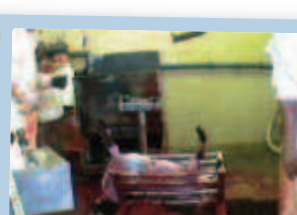
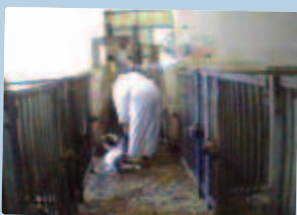
« Mais ce dont le public ne se rend pas compte, c'est que cette souffrance ne se limite pas à la "fête du mouton". »

En 2007, environ 917 millions de volailles, 25 millions de porcs, 8 millions de mou-

tons, 5 millions de bovins, 1 million de caprins et 17 000 chevaux ont été abattus dans les abattoirs français, selon des méthodes d'abattage conventionnelles avec étourdissement préalable dans la majorité des cas. Il n'existe pas de statistiques officielles concernant le nombre d'animaux abattus sans étourdissement préalable, mais l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir (OABA) signale qu'une enquête portant sur 225 des 320 abattoirs

ABATTAGE D'UN PETIT BOUC.

L'ANIMAL EST MANIPULÉ BRUTALEMENT ET PLACÉ DANS UN APPAREIL DE CONTENTION QUI N'EST PAS ADAPTÉ À SON ESPÈCE. IL TOMBE AU SOL APRÈS SON ÉGORGEMENT ET SERA RAMASSÉ COMME UN VULGAIRE OBJET.



ONE VOICE

ANIMAL ÉGORGÉ AU SOL, L'EMPLOYÉ LE BLOQUE EN L'ÉCRASANT AVEC SON PIED.

ÉGORGEMENT D'UN MOUTON DONT LE SANG COULE SUR LES CONGÉNÈRES QUI ATTENDENT LEUR TOUR.

DÉCOUPAGE DES PATTES ALORS QUE LES ANIMAUX SONT EN TRAIN D'AGONISER.



soumis au contrôle des services vétérinaires a révélé que, en 2006 et 2007, 118 abattoirs ont pratiqué des abattages rituels (israélites et musulmans) à une grande échelle. Dans ces 118 abattoirs :

- 28 % des gros bovins y sont abattus rituellement (dont 89 % sans étourdissement préalable) ;
- 43 % des veaux y sont abattus rituellement (dont 93 % sans étourdissement préalable) ;
- 62 % des ovins et caprins y sont abattus rituellement (dont 88 % sans étourdissement préalable)*.

D'après la tradition musulmane, les animaux doivent être traités dignement avant d'être abattus. On doit les calmer en récitant une prière avant de les égorger en sectionnant les principales artères du cou. Or, dans les abattoirs qu'ils ont visités, les enquêteurs de One Voice ont constaté que les animaux étaient traités sans aucune compassion et, dans bien des cas, aucune prière n'était récitée.

« L'absence d'étourdissement dans le contexte des rites religieux est susceptible de compromettre gravement le bien-être animal. »

Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), 2008

Les enquêteurs ont filmé l'acheminement des moutons vers le box de contention où ils allaient être égorgés, et ils ont vu aussi une jeune chèvre que l'on mettait dans le même espace. « Elle était affolée et, compte tenu de sa petite taille, elle n'était pas dans la bonne position dans le box et il a fallu du temps avant qu'elle soit dans une position permettant qu'on l'égorge », raconte un des enquêteurs.

« Cet abattoir fonctionnait selon un mode tout à fait chaotique. Dans certains cas, la

façon dont les animaux y étaient manipulés était lamentablement inadaptée. Les cris de la chèvre affolée restent gravés dans ma mémoire, de même que l'image des moutons qui urinaient sur eux-mêmes après avoir été égorgés et des moutons qui voyaient un autre mouton se faire égorger. »

Cet abattoir reçoit des animaux non seulement des environs mais aussi de l'étranger : des Pays-Bas, de Belgique et de Roumanie.

La souffrance des moutons

One Voice a demandé à Bill Swann, éminent vétérinaire britannique et spécialiste des abattages, d'exprimer son opinion sur ces images. Une des séquences a inspiré à Bill Swann le commentaire suivant : « On voit des moutons qui sont conduits vers un espace de contention pour l'abattage sans qu'il y ait d'étourdissement préalable. Une fois le cou tranché, les moutons

Le chaos dans l'abattoir

« Je pourrais faire fermer cet établissement, si je le voulais », a déclaré à nos enquêteurs un inspecteur des Services vétérinaires. Il a fait état de « nombreux différends avec l'exploitant de l'abattoir concernant certaines pratiques qui y avaient cours » mais il a ajouté qu'ils étaient parvenus à « un moyen terme ».

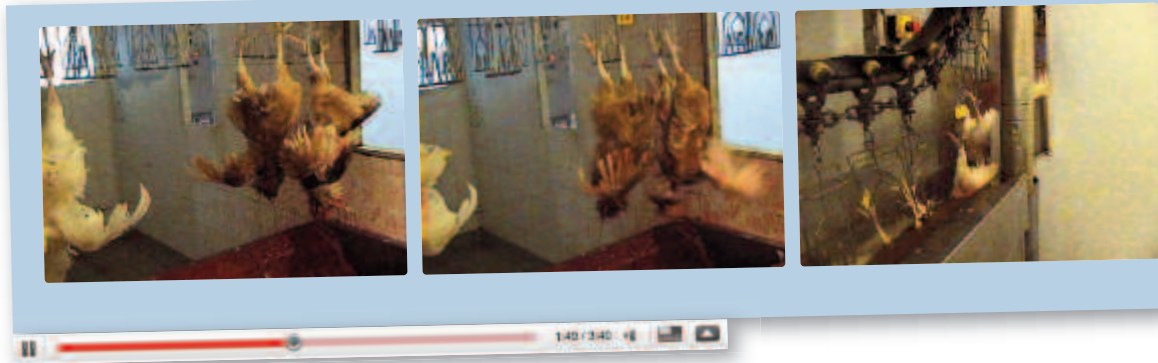
Nos enquêteurs n'ont pas été surpris par ces propos. Avant l'arrivée du vétérinaire, ils avaient vu comment un père et ses deux fils s'y prenaient pour faire entrer leurs trois moutons dans l'abattoir. « Il n'y avait pas de couloir, explique un des enquêteurs, les moutons étaient littéralement traînés avec brutalité à travers la cour, et les enfants étaient autorisés à frapper les moutons et à leur jeter des pierres. »



UN MOUTON EST CAPABLE DE RECONNAÎTRE LE FACIÈS DE 50 DE SES CONGÉNÈRES PENDANT AU MOINS DEUX ANS ET PRÉFÈRE LES VISAGES HEUREUX...

* Lettre d'information de l'OABA, 2^e semestre 2008.

ABATTAGE HALAL DE POULETS : LES ANIMAUX SE DÉBATTENT PENDANT LEUR AGONIE, CERTAINS SONT PLONGÉS DANS L'EAU BOUILLANTE, LEURS PATTES BOUGENT ENCORE UNE FOIS LES ANIMAUX DANS L'EAU.



sont évacués et entassés sur une pile d'une petite dizaine d'animaux déjà abattus. Le coup de couteau est en partie caché mais, à deux reprises, on peut voir qu'il est donné avec un mouvement de sciage. Les images montrent un mouton qui se traîne sur le sol après avoir été égorgé. On voit un deuxième mouton se relever et courir hors du champ de la caméra après avoir été tiré hors du box. À l'endroit où les moutons sont abattus, le sang coule à flots sur le sol. Rien n'indique qu'il y ait une prière avant l'abattage.

« On peut voir les animaux abattus entravés et accrochés à une rampe avant qu'ils aient fini de saigner [...]. Certains moutons continuent de bouger sur la rampe jusqu'au point de découpe. »

Selon Bill Swann, l'abattage de ces moutons « n'est pas représentatif d'une bonne pratique *halal*. Le libre écoulement du sang sur la zone d'abattage est également contraire à une pratique *halal* correcte. Je me pose de sérieuses questions concernant la compétence du tueur et j'ai pu constater qu'à trois reprises au moins, les moutons n'ont pas été égorgés et saignés correctement ».

Bill Swann a aussi visionné des images d'abattage de moutons prises dans un autre abattoir. Sa conclusion est que ces deux abattoirs pratiquent « de très mauvaises méthodes [...] ». À mon avis, les moutons que l'on voit dans ces séquences vidéo ont souffert de conditions très mauvaises, indépendamment des problèmes que soulève l'abattage sans étourdissement préalable ».

Des employés inhumains

Le comportement de certains employés était tout à fait dénué de compassion et de pitié. Un des employés a crié « Ta gueule » à un mouton qui bêlait alors que le sang jaillissait de son cou.

Un autre employé, tout en riant, a crié à un mouton qui essayait de s'enfuir alors qu'il

LES POULES APPRENNENT À LEURS POUSSINS QUELLE NOURRITURE EST BONNE À MANGER.



« Quand une incision transversale très large est pratiquée au cou, divers tissus vitaux sont sectionnés: peau, muscles, trachée, œsophage, artères carotides, veines jugulaires, principaux faisceaux nerveux (par ex. nerfs vagues et nerfs phréniques) ainsi que divers nerfs de moindre importance. Une incision aussi importante entraîne inévitablement une rupture d'information sensorielle vers le cerveau chez un animal sensible (conscient). Nous sommes persuadés qu'une blessure aussi considérable entraîne une douleur et un stress très importants pendant le laps de temps qui précède l'insensibilité. »

Farm Animal Welfare Council*, 2003

avait la gorge tranchée : « Arrête, arrête, tu te fais du mal pour rien. »

Un de ces moutons, ayant réussi à s'échapper de la salle d'abattage, a été rattrapé et jeté sur un tas de moutons en train de saigner.

Le calvaire des poulets

Devant un des abattoirs, il y avait une devanture dans laquelle des poulets étaient à vendre, entassés dans des caisses. Selon les enquêteurs, ces caisses contenaient des poulets morts et d'autres agonisants, et aucun système d'alimentation en eau ni en nourriture. Apparemment, les volailles dépérissaient sur place jusqu'à ce que quelqu'un vienne les acheter. Un des enquêteurs a expliqué le fonctionnement du processus automatisé : « Quand un client choisit un poulet, on retire le volatile de la caisse, on le pèse et on l'attache par les pattes à la machine. Certains poulets restaient pendus de cette manière pendant au moins quatre à cinq minutes avant que la machine démarre.



ONE VOICE

► AGIR

- Commandez le tract et la carte-pétition sur l'abattage rituel pour les diffuser autour de vous (*voir encart central*).
- Écrivez au ministère de l'Agriculture pour demander l'étiquetage de la viande incluant le mode d'abattage subi par l'animal et l'abattoir concerné.
- Écrivez aux associations de consommateurs pour les alerter.

« La machine les transférait vers la section dans laquelle l'abatteur les égorgeait avant de les plonger dans le bain d'eau bouillante qui les amenait là où ils étaient plumés.

« À certains moments, le processus était trop rapide pour l'abatteur. Quand il y avait plus de cinq poulets sur la machine, il était obligé de courir d'une extrémité à l'autre pour pouvoir tout faire. Il n'arrivait pas à tenir le rythme et nous avons vu quatre poulets précipités dans l'eau bouillante sans avoir été égorgés. »

Dans un autre abattoir, les enquêteurs ont vu un employé qui égorgeait les poulets et les jetait ensuite simplement dans une lessiveuse où ils perdaient leur sang entassés les uns sur les autres.

La terreur d'un veau

Bill Swann a regardé les images de l'abattage d'un jeune veau et a remarqué que « l'animal semblait trop petit par rapport à la cage d'immobilisation. Par conséquent, pour le maintenir dans la bonne position, il a fallu davantage d'intervention manuelle que prévu. Le bruit de fond était dense et l'animal n'était pas habitué à être manipulé ainsi. Il semble que le temps pendant lequel l'animal était dans le dispositif d'immobilisation ait été prolongé de façon non nécessaire, en raison de problèmes pour le maintenir immobile. Pour moi, il ne fait aucun doute que cette expérience a été effrayante et stressante pour l'animal.

« L'animal étant de petite taille, la contention manuelle a cessé une fois qu'il a eu la gorge tranchée. Le sang s'est répandu dans la cage et l'animal était encore conscient au moment où il y est retombé. Il n'a



pas été possible de déterminer si le sang avait été nettoyé correctement dans la cage avant qu'elle ne resserve.

« À mon avis, le fait que ce veau ait été manipulé et immobilisé dans cette cage pose un problème, du fait de l'importance de la contention manuelle et du niveau sonore. Là encore, on retrouve les problèmes habituels que pose l'abattage *halal* sans étourdissement préalable ».

Des consommateurs non avertis

Une quantité significative de viande d'animaux abattus rituellement est vendue sur le marché ordinaire et achetée par des consommateurs qui ne sont ni juifs ni musulmans. One Voice considère que toutes les carcasses et tous les morceaux de viande provenant des abattages rituels devraient être étiquetés de telle sorte que la méthode d'abattage soit clairement indiquée.

Muriel Arnal, présidente de One Voice, conclut : « Notre enquête révèle la souffrance des animaux et le côté sanglant des abattages d'animaux destinés au marché *halal*. Non seulement nos enquêteurs ont été abasourdis par la cruauté dont ils ont été les témoins, mais ils ont été écœurés par le manque d'hygiène et par les conditions insalubres dans lesquelles les abattages avaient parfois lieu.

« Il faut que les consommateurs puissent refuser d'acheter de la viande d'animaux abattus sans étourdissement préalable. Nous comptons demander au gouvernement d'imposer un étiquetage informant le consommateur non seulement des conditions d'élevage des animaux mais aussi de la méthode d'abattage. » ■

* Organisme indépendant dont font partie des vétérinaires, des zoologues, des scientifiques et des spécialistes du bien-être animal, qui conseille le gouvernement britannique en matière de bien-être animal. Le FAWC a recommandé d'interdire les abattages rituels sans étourdissement préalable.

Expérimentation animale: la législation européenne en évolution

Un manque certain d'ambition

En tant que représentant français de la Coalition européenne pour la fin de l'expérimentation animale, One Voice ne peut que se réjouir que la réglementation en vigueur depuis 22 ans soit enfin remise en question. Notre travail de lobbying, entamé depuis des mois, porte enfin ses fruits. Malheureusement, la révision proposée des textes manque cruellement d'ambition malgré l'opposition affirmée des Européens à l'expérimentation animale. Mais rien n'est encore perdu : tant que la proposition ne sera pas votée, elle pourra être modifiée.



Des points satisfaisants

Ce projet marque une avancée majeure dans la lutte pour la fin de l'expérimentation animale. Son objectif est de parvenir au remplacement complet de l'utilisation des animaux, bien que le terme ne soit pas défini. Mais, lorsqu'on lit le texte avec attention, on découvre une pléthore d'exceptions, ce qui révèle un manque de volonté quant à la réalisation de cet objectif.

« L'objectif ultime devrait être de remplacer complètement les expériences sur les animaux. Outre leurs effets positifs sur le bien-être des animaux, les méthodes de substitution sont susceptibles de fournir des informations fiables grâce à des techniques d'essais avancées, soumises à des contrôles de qualité, qui pourraient être plus rapides et moins coûteuses que les méthodes classiques d'expérimentation animale. » (CCE, extrait de la proposition de directive, novembre 2008.)

UN PROJET DE RÉVISION DE LA DIRECTIVE 86, CONCERNANT LA PROTECTION DES ANIMAUX UTILISÉS DANS DES EXPÉRIENCES, A ÉTÉ DÉPOSÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE. S'IL MARQUE UNE AVANCÉE CERTAINE POUR LES ANIMAUX ENFERMÉS DANS LES LABORATOIRES, DE GROSSES LACUNES SONT ENCORE À DÉPLORER.



RESTONS MOBILISÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES SUBSTITUTIVES ! LE DESTIN D'UN GRAND SINGE OU DE TOUT AUTRE ANIMAL NE PEUT ÊTRE, EN AUCUN CAS, LE SACRIFIÈRE DANS LES LABORATOIRES.



La règle des 3 R

La règle des 3 R (*remplacer, raffiner et réduire*) a été adoptée comme principe. Cependant, la majorité des dispositions prises concernent principalement l'amélioration des méthodes plutôt que la réduction ou le remplacement du nombre d'animaux expérimentés. En particulier, rien n'est proposé pour accélérer la recherche concernant le développement de nouvelles méthodes substitutives...

La douleur en question

Dans sa proposition, la commission statue sur un seuil de souffrance tolérable et sur la limitation des procédures engendrant une souffrance « sévère ». Elle oublie cependant de définir ce qu'elle entend par sévérité, laissant la porte ouverte à tous les excès... D'autant plus qu'une souffrance sévère pourra être occasionnée, si toutefois elle ne se prolonge pas ! Tant d'imprécision autour de cet aspect pourtant crucial de l'expérimentation animale est injustifiable. La souffrance ne devrait pas être tolérée du tout !

La question des primates

Malgré la demande formulée par les parlementaires de mettre un terme à l'expérimentation sur les primates non humains, seules quelques restrictions d'utilisation ont été proposées par la commission. L'utilisation des grands singes, en revanche, a été explicitement interdite, avec toutefois une ouverture autorisant des dérogations « exceptionnelles » dans les cas d'affections invalidantes ou mortelles pour l'homme. Cette mesure est absolument inacceptable. Les capacités cognitives de nos plus proches cousins ont aujourd'hui été démontrées et admises par la communauté scientifique. Accepter qu'ils soient sacrifiés, même au nom du salut de l'espèce humaine, démontre une absence d'éthique absolue !

Les animaux sauvages mal protégés

Un aspect proprement scandaleux de la proposition de la commission autorise par dérogation le prélèvement d'animaux sauvages – y compris d'espèces protégées – dans la nature (à l'exception des primates), sur justification scientifique. Visiblement, la commission reste systématiquement très timide dans ses restrictions...



LE PROJET DE RÉVISION PRÉVOIT D'ÉTENDRE SON CHAMP D'APPLICATION AUX FORMES EMBRYONNAIRES OU FŒTALES À PARTIR DU DERNIER TIERS DE LEUR DÉVELOPPEMENT NORMAL. UN BON POINT POUR OBTENIR L'INTERDICTION DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DU SÉRUM DE VEAU FŒTAL !

Chiens et chats toujours victimes

73 % des Européens souhaitent la fin des expériences sur les chiens et les chats. Malgré cela, la commission ne propose pas de les interdire. Au contraire, elle ouvre la porte à des dérives qui avaient pu être jugulées concernant l'origine des animaux. Certains articles positifs sont aussitôt neutralisés par des exceptions peu cadrées. Par exemple, il est explicitement interdit d'utiliser des animaux (chiens, chats, primates) n'ayant pas été élevés à des fins d'expérimentation... sauf argument scientifique ouvrant droit à une dérogation, ce qui ne veut absolument rien dire !



La France doit progresser

Le projet de la commission ne précise pas qu'il est possible pour les États membres d'adopter une législation plus sévère. Un article avait pourtant été inséré à ce propos dans la directive d'origine. En outre, les délais accordés pour la mise aux normes des structures impliquées est beaucoup trop long alors qu'elle ne devrait pas excéder cinq ans. Le cas de la France, toujours numéro un européen de l'expérimentation animale, est exemplaire : l'Europe doit faire preuve de plus de rigueur dans l'application de ses directives au sein des États membres. C'est en effet cette directive qui dicte les législations nationales. En France, ce sera l'arrêté 87 qui sera révisé en fonction du test final. Or, la proposition de modification de la directive 86 a trop de lacunes. Elle doit encore être travaillée pour être satisfaisante. Les méthodes substitutives ont déjà montré leur efficacité, supérieure à celle de l'expérimentation animale, encore doivent-elles être mises en place, ce à quoi n'incite pas ce projet...

► AGIR

• C'est grâce à votre mobilisation via Noé et notre site Internet que nous avons obtenu des améliorations de la législation européenne. Nous avons encore besoin de vous pour faire front face au lobbying des laboratoires, qui ne manque pas de moyens... Nous pouvons encore faire évoluer favorablement le texte. Pour cela, vous pouvez écrire aux eurodéputés pour leur demander une révision de ce projet. Vous pouvez aussi écrire directement aux commissaires européens :

– Stavros Dimas (commissaire européen à l'environnement) :

stavros.dimas@ec.europa.eu
ou 200, rue de la Loi (BERL 11/112),
1049 Bruxelles, Belgique

– Janez Potocnik (commissaire européen à la science et à la recherche) :

janez.potocnik@ec.europa.eu ou European Commission, B-1049 Bruxelles, Belgique

• Vous pouvez également commander et diffuser le tract *Expérimentation animale* et faire signer la carte d'engagement autour de vous. Ensemble, nous avons du poids !

Label One Voice : restons mobilisés



PAR JULIA DE QUEIROS

LA LISTE ACTUALISÉE DES PRODUITS LABELLISÉS ONE VOICE EST DISPONIBLE. DES MARQUES ÉTRANGÈRES POURRAIENT BIENTÔT Y FAIRE LEUR ENTRÉE. UN SUCCÈS GRANDISSANT POUR LA CAUSE DES ANIMAUX GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS.

Consommer en sachant qu'aucun animal n'a souffert lors de la mise au point de l'article acheté, c'est aujourd'hui possible. Avec son label, One Voice a mis en place une procédure de certification, fiable et indépendante, garantissant à 100 % le non-recours à l'expérimentation animale.

Liste mise à jour

Cosmétiques et produits d'entretien – et prochainement aliments pour animaux – arbo- rent désormais le logo du label sur leurs emballages. La liste des marques certifiées respectueuses des critères établis par One Voice vient d'être mise à jour et est aujourd'hui disponible en version imprimée. Pour se la procurer, il suffit d'en faire la demande auprès de l'association. Par rapport à la version précédente, de nouvelles marques ont fait leur apparition et d'autres ont disparu. Une vingtaine environ pour ces dernières.



Firmes étrangères invitées à nous rejoindre

Malgré des critères parmi les plus exigeants, le label One Voice intéresse des entreprises de plus en plus nombreuses. Pas moins de trois demandes arrivent chaque jour à l'association et actuellement 93 firmes sont en attente de labellisation. Et cette liste pourrait s'allonger. Désormais, les firmes étrangères entrent dans le cadre de la certification One Voice. Dans les pays où l'ECEAE* n'est pas présente, les entreprises pourront être contactées et invitées à rejoindre le label One Voice. Soit les firmes allemandes pour les cosmétiques et, pour les produits d'entretien ou d'aliments pour animaux, celles du monde entier.

aucune contrepartie financière pour l'obtention du label, seul le respect des critères définis est exigé. Par ailleurs, il est bon de rappeler que si la directive 93, modifiée en 2003 par le 7^e amendement, interdit la commercialisation de produits cosmétiques et d'hygiène testés sur les animaux, trois tests bénéficient d'une dérogation, au-delà de 2013, si aucune méthode alternative n'a été mise au point et validée d'ici là. De quoi rester mobilisés ! Et en la matière, l'expérience a montré que les courriers adressés directement aux firmes par les consommateurs sont les plus efficaces.

► AGIR

Votre mobilisation est essentielle pour permettre au label One Voice de se développer :

- Vous pouvez commander la liste et la diffuser (à votre entourage, dans les boutiques bio, les salles d'attente, etc.)
- Nous vous invitons à écrire aux firmes cosmétiques, de produits d'entretien et aux fabricants d'aliments pour animaux, pour les encourager à signer l'engagement auprès de One Voice, contre tous les tests sur les animaux (produits finis et ingrédients).

Voici les logos que vous trouverez sur les emballages des produits labellisés One Voice



one voice
Nouveau logo du label One Voice



Logo du label One Voice/Coalition européenne, pour les cosmétiques uniquement



Ancien logo One Voice



Ancien logo cosmétiques

Rester mobilisés

En France, il reste encore beaucoup à faire. Certains sceptiques et, n'ayons pas peur des mots, détracteurs avancent de faux arguments pour décliner l'invitation ou la sollicitation de leurs consommateurs. D'après nos informations, le coût et l'entrée en vigueur, en 2013, de la directive cosmétique sont les plus avancés. Or, One Voice ne demande

* Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale, représentée en France par One Voice.

L'attitude OWOC !

OWOC POUR LA PLANÈTE ET LA VIE

OWOC est un mouvement dont l'approche innovante englobe les causes animale, environnementale et humanitaire. Fortement ancré dans une démarche non violente, il propose de développer le principe du respect de toute vie, conciliable avec les activités humaines. S'affranchissant de l'attitude humano-centrée traditionnelle, OWOC se concentre sur le vivant en général, offrant ainsi une vision globale des problématiques auxquelles est aujourd'hui confrontée la planète.

UNE APPROCHE HOLISTIQUE

L'appréhension sectaire des problèmes ayant prouvé son inefficacité, OWOC propose d'entamer une série d'actions dont les conséquences seront bénéfiques à la fois à l'environnement, aux humains et aux animaux. L'interdépendance des choses et des êtres a depuis trop longtemps été ignorée. À quoi sert par exemple de vouloir sauver une espèce sans préserver son habitat ? Et préserver cet habitat, c'est aussi venir en aide

LANCÉ EN NOVEMBRE DERNIER PAR ONE VOICE, LE MOUVEMENT ONE WORLD, ONE CONSCIENCE (OWOC) PREND SON ENVOL. BASÉ SUR LE PRINCIPE DE LA NON-VIOLENCE, IL ENTEND DÉVELOPPER L'ÉTHIQUE DU RESPECT DE TOUTE VIE À TRAVERS DES PROPOSITIONS D'ACTIONS INDIVIDUELLES À PORTÉE GLOBALE. ALORS, VOUS AUSSI, ADOPTEZ L'ATTITUDE OWOC !



aux populations humaines qui en dépendent... Car animaux, humains et environnement doivent souvent faire face à une même menace : le lobbying industriel. Il est temps de mettre un terme à la dangereuse volonté humaine de domination.

UNE PETITE GOUTTE POUR BEAUCOUP D'EFFET...

OWOC s'appuie sur le pouvoir de chacun de déclencher l'effet papillon. Chaque consommateur a le pouvoir d'apporter sa goutte « d'eau pour la vie » en choisissant des produits et des activités qui réduisent son empreinte sur l'environnement, les humains et les animaux.

FORÊTS, HUMAINS, ET ANIMAUX

Le lien qui unit toutes les formes de vie de la planète est fragile. À la suite de la campagne « Arbre de Vie pour des forêts debout », OWOC propose donc un premier geste d'urgence planétaire : limiter sa consommation de viande. La problématique de la déforestation est en effet étroitement

liée à celle de l'élevage. Car, pour nourrir le bétail, ce sont des milliers de kilomètres de forêts qui sont remplacés chaque jour par des plantations de céréales... Et pour les faire pousser, des quantités d'eau invraisemblables sont gaspillées !

L'HUILE DE PALME EN QUESTION

Le problème est le même avec l'huile de palme, utilisée dans de nombreux produits, de la pizza surgelée au shampoing, en passant par les « biocarburants ». Du fait de son faible coût de production, le palmier à huile est cultivé de manière irraisonnée, notamment en Malaisie, où la forêt tropicale est brûlée et remplacée par des plantations à perte de vue. Outre les nombreux animaux qui périssent dans ces incendies – dont nos cousins orangs-outans – les populations locales sont également touchées : chassées de leurs forêts ancestrales et intoxiquées par un nuage de fumée visible depuis l'espace...



ONE WORLD
ONE CONSCIENCE

POUR UNE ATTITUDE OWOC :

- mangez moins de viande ;
- choisissez une huile de palme bio ou évitez-la en lisant les étiquettes (acide palmitique, palm oil, palmate...);
- privilégiez les meubles en bois d'essences locales ou labélisés FSC (donc provenant de forêts gérées durablement).

UNE SIMPLICITÉ D'ACTION

Par des gestes simples, on peut donc intervenir sur une somme considérable de problèmes à la fois :

- ENVIRONNEMENTAUX : déforestation, ressources en eau et changement climatique ;
- HUMANITAIRES : des peuples entiers sont chassés de leurs terres transformées en pâturages ou en champs, des milliers d'humains meurent de faim quand des tonnes de céréales servent à produire de la viande pour quelques-uns ;
- ANIMAUX : la souffrance liée aux massacres des animaux des forêts, à l'élevage et à l'abattage des animaux est inadmissible. ■

En adoptant l'attitude OWOC, en écoutant votre conscience, vous avez le pouvoir de faire réellement changer les choses, en abordant les problèmes à la source et non en réglant une partie de leurs effets... Sur la voie de la non-violence, les animaux seront les grands gagnants !

Régulièrement, nous vous proposerons ici de nouveaux gestes pour une éthique globale.



BP 41 - 67065
STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 35 67 30
Fax 03 88 35 55 18

Noé N° 53 FÉVRIER 2009

Directrice de publication :
Muriel Arnal

Directrice de la rédaction :
Marité Morales

Secrétaire de rédaction :

Amerina Gublin-Diquélou

Rédacteurs : Muriel Arnal, Marité Morales, Amerina Gublin-Diquélou, Carol McKenna, Julia de Queiros

Imprimeur : Chastrusse (33)

Maquette : ZAOS (René Gonzalez)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009

Numéro d'ISSN : 1767-882 X

Numéro de commission paritaire :

CPPAP 0908 G 83859

Printemps • Été • Automne • Hiver

Suivez les saisons de One Voice avec Noé...

Toute l'équipe vous
présente ses meilleurs
vœux pour cette
nouvelle
année !

Si vous pensez avoir été au cœur de l'actualité de One Voice
en 2008,

si vous voulez que *l'éthique animale et planétaire* de One Voice
gagne très largement les cœurs et les consciences,

abonnez-vous à Noé en 2009 et diffusez-le autour de vous* !

Noé ne peut continuer à exister sans votre abonnement**.

* Une fois lu, *Noé* peut être déposé dans les salles d'attente, les magasins biologiques, etc.

** Vous trouverez un bulletin d'abonnement dans l'encart central. Merci infiniment.



SIÈGE SOCIAL : BP 41 - 67065 Strasbourg
DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET MISSIONS :
BP 810-01 - 44810 Héric
Tél. 02 51 83 18 10 • Fax 02 51 83 18 18
www.onevoice-ear.org • e-mail : info@onevoice-ear.org